

L'Hérault

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT – N° 264 – FÉVRIER 2017 – HERAULT.FR

Préserver les milieux humides

P.10

L'accord Département Métropole

P.6



SOMMAIRE



4 - Paroles de Président

« Les paysages, notre patrimoine commun »

6 - La grosse actu

L'accord Hérault Métropole

10 - Dossier

Préserver les milieux humides



16 - Santé

Entretien avec Marc Ychou, directeur général d'ICM

17 - Économie solidaire

Des métiers pour aider à bien vieillir

18 - Engagement

Fenêtre ouverte à la prison



31 - Patrimoine

Ces tapis qui font briller le Lodévois

32 - Sport

Football : jouons fair-play !

33 - Super Hérault

Loupian, village gaulois

L'Hérault

1000 rue d'Alco, 34087 Montpellier/Tél rédaction: 04 67 67 74 41/
Mail: courrier@herault.fr/Directeur de la publication: Kléber Mesquida/
Codirecteur de publication: Renaud Calvat/Directrice de la communication:
Monique Ducasse/Rédaction: Claire Vincent, Fabienne Cottin et Agence
JAM/Photos: Xavier Boutolleau (p 1, 11); Christophe Cambon (p 7, 11, 12, 21, 23,
31); Fabienne Cottin (p 8, 9); Philippe Hilaire (p 9); Siel (p 11); Olivier Scher
(p 13, 14); DR (p 14, 24, 26, 28, 30, 31); Moondog (p 15); David Crespin (p 19);
Claire Vincent (p 17); Steffen Jaenicke (p 20); Rue de l'Échiquier (p 21); Olivier
Mas (p 25); Florent Larronde (p 27); Gilhodes (p 28); Michel Corbou (p 28);
Martin Wagenhan (p 29); SFANLAOXORSI (p 29); Dili (p 29); Contrepoint
(p 29); Éric Miranda (p 29); Emma Saunders (p 29); Jennifer Romero (p 32);
Office de tourisme Nord du bassin de Thau (p 33); CABT (p 33); ICM (p 16).
Illustration : Voix Publique (p 36); Photothèque : Emmanuel Martin/
Création : Lowe Stratéus/Mise en page : Étincelle/Photogravure : Chirripo/
Impression : Maury Imprimeur. Imprimé sur du papier recyclé fabriqué en
France dans le respect de la charte sur les déchets, les produits dangereux
et toxiques, sur papier issu de forêts gérées de manière responsable/
issn: 1155-1259.



CAP'COM

Prix de la presse
territoriale 2013



21 - Environnement

L'arbre dans tous ses états

22 - Agriculture

L'Hérault fait salon

24 - Retour sur...

Prévenir la radicalisation



25 - Retour sur...

Le très haut débit pour en 2022

26 - Vie associative

Des radios proches de vous

27 - Sortir

Les rendez-vous culture de février-mars

Chers lecteurs,

Vous venez de recevoir le dernier magazine de l'Hérault sous sa forme mensuelle.

À compter du 1^{er} avril, le magazine deviendra bimestriel.

Diffusé désormais dans toutes les boîtes aux lettres de l'Hérault, le magazine de l'Hérault s'étoffera, changera de format et développera des articles plus fournis. Tout cela pour vous apporter plus d'information pour mieux comprendre les choix qui orientent l'avenir de l'Hérault, mieux décrypter les actions qui vous concernent au quotidien et toujours

découvrir notre beau département.

À côté du magazine, vous pourrez toujours suivre l'actualité du Département au jour le jour sur le site herault.fr et vous abonner aux newsletters.

Enfin, afin de vous garantir la meilleure information, le Département met à votre disposition une boîte aux lettres : herault@herault.fr et vous garantit une réponse dans les plus brefs délais.

La rédaction

Les paysages, notre patrimoine commun

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

Antoine de Saint-Exupéry

L'Hérault est, à égalité avec les Charentes-Maritimes, la destination préférée des Français. C'est à la fois un motif de fierté pour tous les Héraultais et un levier de notre croissance économique. C'est aussi une responsabilité. Notre département n'attire pas seulement par la beauté de ses plages. Il séduit aussi par la qualité et la diversité de ses paysages. Je pense en particulier aux « zones humides », ces lagunes, prairies, mares, anciens salins et tourbières, dont l'Hérault est particulièrement riche. Pour ne citer qu'un exemple, le site des étangs palavasiens bénéficie du label Ramsar, qui identifie les zones humides d'intérêt mondial. Ces espaces constituent de formidables réservoirs de biodiversité. Ils abritent un tiers des espèces végétales remarquables et la moitié des espèces d'oiseaux. Ils nous rendent aussi d'immenses services : ils absorbent les crues, filtrent les eaux de ruissellement, alimentent les nappes phréatiques.

Mais ces espaces sont fragiles. Ils sont menacés par la pression démographique, par une fréquentation mal contrôlée, par les effets du changement climatique. Dans la défense et la mise en valeur des zones humides, le Conseil départemental est en première ligne. Il agit notamment, en partenariat avec d'autres acteurs, à travers sa politique des espaces naturels sensibles. C'est ainsi que notre Collectivité s'apprête à acquérir le Ravin des Arcs, si cher aux Montpelliérains. Il nous appartient de protéger ces cadeaux de la nature. Ils sont notre richesse à tous.

Le bloc-notes du Président

Un budget 2017 offensif

Cette année encore, les Départements participent au redressement des comptes publics. Nos recettes diminuent, alors que les dépenses sociales continuent d'augmenter. Dans ce contexte, j'ai fait le choix de maintenir un haut niveau d'investissement. Je proposerai donc à notre Assemblée un budget d'investissement de près de 200 millions d'euros, afin de soutenir l'emploi et d'équiper le territoire.

Le très haut débit, c'est pour bientôt

Nous lançons ce mois-ci les premiers chantiers du programme départemental très haut débit. Ce programme mobilisera 300 millions d'euros. Notre volonté est que tous les Héraultais soient raccordés, soit par la fibre optique, soit par des technologies alternatives. Selon certains experts, l'arrivée du très haut débit pour tous pourrait générer 2 000 à 3 000 emplois supplémentaires.

Dans l'Hérault une politique de réinsertion qui marche

Chaque année, sur le seul territoire de la Métropole de Montpellier, plus de 1 000 personnes allocataires du RSA retrouvent un emploi ou intègrent un parcours de formation. Et cela grâce aux dispositifs d'accompagnement menés par le Département. Ces allocataires n'ont pas choisi d'être dans cette situation. Notre rôle est de les remettre sur le chemin de l'emploi.

Un nouvel outil pour la culture

Le Département s'est doté d'un nouvel outil pour assurer le rayonnement de la culture sur son territoire. Hérault Culture, un établissement public industriel et commercial (Epic), dont la création a été votée le 23 janvier, a pour vocation de rassembler et de fédérer les différents lieux d'expression culturelle dans le département : SortieOuest à Bayssan, pierrevides à Montpellier, le parc départemental de Bessilles à Montagnac, la Maison de l'environnement à Restinclières. Hérault Culture sera l'un des éléments forts de la politique culturelle du Département.

Des couvertures pour les sans-abri

Les périodes de grand froid, comme nous en avons connu récemment, sont particulièrement éprouvantes pour les mal logés et les sans-abri. Le 19 janvier, j'ai remis un lot de couvertures à l'association ABS du Samu social de Béziers ainsi qu'au centre d'hébergement et d'insertion sociale L'Avitarelle, à Montpellier. Pour apporter un peu de chaleur à ceux qui sont les plus exposés aux rigueurs de l'hiver.

L'accord Hérault Métropole

Au terme d'un accord entériné le 22 décembre, le Département transfère à Montpellier Méditerranée Métropole quatre des compétences qu'il exerçait sur le territoire métropolitain : le Fonds de solidarité pour le logement, le Fonds d'aide aux jeunes, la culture et la voirie.

84 agents
concernés par les transferts de
compétences.

8,2 M€
versés par le Département à la
Métropole en compensation
des charges transférées.

400 km
de routes transférés
à la Métropole.

Pour le président du Département, l'accord sur le transfert des compétences conclu avec la Métropole de Montpellier répond à une triple exigence, « *la continuité de l'action publique, la lisibilité pour l'usager et l'équité pour le contribuable* ». Philippe Saurel, président de Montpellier Méditerranée Métropole le juge « *historique* ». L'accord entériné le 22 décembre par l'Assemblée départementale et par Montpellier Méditerranée Métropole, à l'issue d'une longue négociation, fait un seul gagnant : l'intérêt général. Car s'agissant du transfert de compétences entre le Département et la Métropole, l'alternative proposée par la loi NOTRe était simple : soit les deux collectivités s'entendaient sur le transfert d'au moins trois compétences départementales (plus les routes), soit la Métropole récupérait de plein droit la totalité

des compétences exercées par le Département sur son territoire, à l'exception des collèges. Dans ce cas, huit groupes de compétences, allant de l'action sociale à la gestion des routes, en passant par les personnes âgées et le tourisme, auraient été transférés.

Le compromis auquel sont parvenues les deux collectivités aura permis d'éviter une issue aussi radicale. Cet accord prévoit le transfert à la Métropole de trois compétences départementales plus les routes situées sur son territoire : le Fonds de solidarité pour le logement (FSL), un fonds qui attribue des aides aux ménages en difficultés, le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), qui participe à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans en grande difficulté, et la culture. Ce dernier sujet était le plus délicat. L'accord obtenu préserve



Les deux présidents au théâtre Jean-Claude-Carrière:
« La culture reste une compétence partagée. »

l'essentiel : la cohérence de l'action départementale dans le domaine culturel. Ainsi, le Département met à disposition de la Métropole la partie nord du Domaine d'O, avec l'amphithéâtre d'O et le théâtre Jean-Claude-Carrière. Il continuera à subventionner les trois festivals : le Printemps des Comédiens, Arabesques et Folies Lyriques. La Métropole s'étant engagée à maintenir leur programmation au Domaine d'O. « *La culture reste une compétence partagée* », souligne le président du Département.

Concernant la voirie, la Métropole récupérera les 400 km de routes départementales situés sur son territoire (le patrimoine départemental totalise 5 000 km de routes). Le Département conservera la maîtrise d'ouvrage de deux liaisons qui

traversent plusieurs communes de la métropole : le LIEN, qui relie Castries à Saint-Gély-du-Fesc et bientôt à Bel-Air, et la Déviation Est de Montpellier (DEM), qui rejoindra à terme la future autoroute A709 (l'actuelle A9). Le Département maintient également ses engagements financiers prévus au contrat de plan Etat-Région 2015-2020 concernant le Contournement Ouest de Montpellier (COM) et la déviation de Baillargues. « *Si nous avions voulu faire capoter cet accord*, observe le président de Montpellier Méditerranée Métropole, *nous aurions eu quarante mille occasions de le faire, mais l'intelligence a prévalu.* » Le président du Conseil départemental salue lui aussi un accord « *équilibré et cohérent* ». « *Nous avons construit un pont, dit-il. Ce département a trop longtemps souffert du manque de synergie entre les institutions.* »

Un transfert progressif

Le transfert de compétences du Département vers la Métropole est effectif depuis le 1^{er} janvier 2017. Toutefois la mise en œuvre de ce transfert fera l'objet d'une période de transition de six mois ou un an au cours de laquelle le Département continuera à exercer les compétences transférées au nom et pour le compte de la Métropole.

« Personne ne sera contraint »

Le transfert de compétences entre le Département et la Métropole de Montpellier concerne 84 agents : 13 pour le Fonds de solidarité pour le logement, 25 pour l'établissement public du Domaine d'O, 46 pour la voirie. Le changement de tutelle du Fonds d'aides aux jeunes en difficulté n'aura pas d'effet en termes de personnel. Cette réorganisation devrait se faire sans heurts. « *Je veux rassurer le personnel*, insiste le président du Conseil départemental. *Nous avons fait en sorte que personne ne soit contraint. Tout se fera dans l'harmonie.* »

Les montants transférés

- FSL : 2,6 M€
- FAJ : 272 387 €
- Culture : 4,77 M€
- Voirie : 8,25 M€

Des investissements pour garantir l'avenir

En aidant les rénovations touristiques, en créant des aménagements routiers, ou en améliorant l'accès de son service au public, le Département s'engage chaque jour à offrir un avenir meilleur à tous les Héraultais.

Béziers

La Maison de la solidarité : c'est pour bientôt !

À Béziers, la Maison de la solidarité est dans sa dernière phase de travaux. Ce projet est destiné à regrouper tous les services à la personne dans un même bâtiment. Le public pourra bientôt obtenir sur place toutes les informations liées aux services sociaux, de l'enfance à la personne âgée. Son emplacement, dans l'ancienne annexe du collège Paul-Riquet, avenue Foch, près de la gare routière, favorisera l'accès du site à tous les Héraultais. Livraison prévue en juillet 2017.

8,3 M€

Montant des travaux.

100%

Financement du Département.





Marseillan

Des travaux pour rénover le port

À Marseillan, le Département contribue à la rénovation du port, en centre-ville. La première phase, engagée à l'automne, consiste à réaménager la rive droite, quai Antonin-Gros et quai de la Résistance. Fin des travaux au printemps 2017.

1,6 M€

Montant des travaux.

15%

Aide du Département.



Saint-Geniès-des-Mourgues

Un carrefour sécurisé

Le carrefour entre la RD 610 et la RD 118 E2, à Saint-Geniès-des-Mourgues, vient d'être sécurisé. Le Département, au vu du nombre de véhicules qui empruntent cet axe, y a aménagé un tourne-à-gauche.

238 000€

Coût du projet.

100%

Financement du Département.



Préserver les milieux humides

Des tourbières jusqu'aux lagunes, les milieux où l'eau est omniprésente jouent un rôle déterminant et bénéfique. Le Conseil départemental s'appuie sur les syndicats de bassin versant pour les protéger. Il peut aussi acquérir des sites s'ils sont menacés, et les valoriser.

6 500ha

d'espaces naturels sensibles
acquis par le Département de
l'Hérault.

9 550ha

de zones humides couvertes
par le réseau Natura 2000 (sites
naturels fragiles et précieux par
leur biodiversité) dans l'Hérault.

14 630ha

Superficie classée Ramsar
(label international de
protection des zones humides)
dans l'Hérault.

+ de 60%

des zones humides ont disparu
en France depuis le début du
XX^e siècle.

Rien de plus précieux qu'une lagune, une prairie humide, une mare, une tourbière... Ces « zones humides », le département de l'Hérault en regorge, sur son littoral comme dans ses contreforts montagneux. *« Elles sont méconnues, alors que ce sont de véritables éponges, mais aussi des filtres extraordinaires et des réservoirs majeurs de la biodiversité »*, s'exclame Christophe Morgo, vice-président du Département délégué à l'environnement. Ces zones absorbent les pluies, une partie des crues, ou encore les eaux de ruissellement, et les épurent naturellement grâce aux plantes qui retiennent et traitent les éléments toxiques (métaux lourds, nitrates, etc.). Elles stockent les eaux filtrées, alimentent les nappes phréatiques ou les laissent rejoindre la

mer. Ainsi ont-elles des fonctions essentielles de régulation hydraulique. Enfin, ces écosystèmes infiniment riches hébergent près d'un tiers des espèces végétales remarquables et menacées, tous les poissons d'eau douce ou saumâtre, les amphibiens, la moitié des espèces d'oiseaux...

Pourtant, de fortes menaces pèsent sur ces milieux dont la surface ne cesse de se réduire. L'accroissement démographique, l'urbanisation, l'augmentation de la consommation d'eau pour les activités humaines, et enfin le changement climatique entraînent un assèchement des zones humides, quand elles ne changent pas de destination en raison de la construction d'infrastructures, de bâtiments, ou pour des besoins agricoles.



1 Le site des étangs palavasiens, classé parmi les zones humides d'intérêt mondial
2 Drosera – **3** Orchis à fleurs lâches.

Plus que jamais, le Département de l'Hérault s'engage pour leur préservation. Premier point fort : la politique des espaces naturels sensibles (ENS), qui lui permet d'acquérir et de valoriser sur l'ensemble de son territoire tout terrain remarquable par sa biodiversité qui apparaît fragile ou menacé. Grâce au budget de la taxe d'aménagement ENS, il peut financer ces acquisitions et les actions de valorisation. C'est ainsi qu'il a déjà protégé de nombreux sites, par exemple les rives de l'Arn, une partie des berges du lac du Salagou, le domaine de la Plaine, et bientôt le Ravin des Arcs (lire page 14). Dès qu'ils deviennent la propriété de la collectivité, celle-ci les ouvre au public et met en place un plan de gestion, en lien avec les acteurs locaux et avec l'aide de

partenaires majeurs tels que l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon, le Conservatoire du littoral.

Second point fort : pour valoriser et protéger ces espaces naturels sensibles, le Département s'appuie sur les syndicats de bassin versant (étang de l'or, bassin de Thau, vallée de l'Orb, etc.), notamment pour définir des plans d'action visant à protéger les sites, la faune et la flore. En 2017, le Conseil départemental s'apprête à lancer l'élaboration d'un schéma départemental des espaces naturels sensibles, dans lequel les zones humides seront un enjeu prioritaire.



Christophe Morgo
Vice-président délégué
à l'environnement

« Un travail de longue haleine »

« Nous procédons à l'acquisition de zones humides pour les protéger, empêcher les constructions et des aménagements néfastes et maintenir la biodiversité. C'est un travail de longue haleine, mais il ne faut rien lâcher, car ces milieux méconnus ont un rôle déterminant. »

Frédéric, berger écolo

Frédéric Henriques conduit son troupeau sur des pâturages proches du littoral. Objectif : contribuer à préserver des milieux humides riches d'une extraordinaire biodiversité.

Des collines d'Ensérune jusqu'à la mer s'étend une vaste plaine traversée par le fleuve Aude et parsemée d'étangs, de petites mares d'eau douce, de prairies humides. C'est là que Frédéric Henriques emmène paître ses mille brebis. Chaque semaine, il les guide à pied dans un site différent, contournant les villages et les vignes, accompagné de deux ou trois chiens. Une fois installé sur un domaine, il déplace chaque jour la clôture mobile pour que le troupeau aille brouter un peu plus loin, là où l'herbe est plus verte. « *Mes brebis se nourrissent uniquement de ce qu'elles trouvent en pâturage. L'objectif est d'entretenir le territoire de manière naturelle* », explique-t-il.

Le berger contribue à la préservation de la biodiversité dans ce delta partagé entre l'Hérault et l'Aude, un site de

4 500 hectares classé Natura 2000. Là où les brebis pâturent, le terrain se trouve dégagé et de nouveau inondé de lumière. Narcisses, orchidées et autres plantes à bulbes s'y épanouissent. Et des oiseaux menacés de disparition – pie grièche à poitrine rose, pipit rousseline, chouette effraie... – trouvent plus facilement de quoi se nourrir.

Frédéric Henriques doit respecter les cahiers des charges environnementaux établis par les gestionnaires et les propriétaires des lieux. Il y a d'abord le Syndicat mixte du delta de l'Aude qui, il y a 13 ans, a incité le berger à s'installer sur son territoire, puis le Conservatoire du littoral, qui possède à lui seul 1 000 hectares, les communes du sud-ouest héraultais (Vendres, Lespignan, Nissanez-Ensérune...), le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et le Département de

« Là où les brebis pâturent, le terrain se trouve dégagé et de nouveau inondé de lumière. Narcisses, orchidées et autres plantes à bulbes s'y épanouissent. »

l'Hérault. Chacun lui a fixé un calendrier de passage sur ses terres avec des objectifs précis. « *Je respecte les périodes de nidification et de floraison* », raconte Frédéric Henriques. En hiver, il conduit son troupeau dans la plaine. Au printemps, il passe quelques semaines dans la garrigue. En été, il s'en va dans les Pyrénées. Pour tirer des revenus de son activité, il vend ses agneaux directement à des particuliers, sur commande. Bientôt, il compte aussi produire lait et fromages.



Frédéric Henriques : « *Mes brebis se nourrissent uniquement de ce qu'elles trouvent en pâturage. L'objectif est d'entretenir le territoire de manière naturelle.* »

Salines de Villeneuve

Soutenir la biodiversité

Le site des Salines de Villeneuve fait l'objet d'un programme de restauration du patrimoine salinier et de préservation de sa biodiversité. Avec le soutien du Département de l'Hérault.

Ce n'est plus tout à fait une lagune, car elle a été profondément modifiée par l'exploitation industrielle du salin. Mais ce n'est plus un salin depuis sa fermeture en 1969. Les « Salines » de Villeneuve-Maguelone, qui appartiennent au Conservatoire du littoral depuis 1992, représentent un défi en termes de protection de l'environnement pour leur gestionnaire, le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R), associé au Syndicat mixte des étangs littoraux, à la commune de Villeneuve et à Thau Agglo. Car il faut à la fois préserver le patrimoine salinier et la riche biodiversité du site, qui fait partie des « étangs palavasiens », classés Natura 2000 et Ramsar (zone humide d'intérêt mondial). Le CEN L-R a commencé à restaurer les ouvrages hydrauliques du salin - les martelières et

les bugets -, ainsi que les cairels, ces digues qui séparent les bassins où se concentrait le sel avant sa récolte. *« L'objectif est de faire circuler l'eau naturellement dans une partie du site, sans pompage, grâce au vent qui pousse l'eau et aux arrivées d'eau depuis l'étang de Vic et deux cours d'eau douce, explique Olivier Scher, responsable de la conservation des espèces animales au CEN L-R. Il faut permettre aux poissons et aux anguilles de circuler et maintenir des niveaux d'eau suffisants de mai à juillet, en période de reproduction des oiseaux. »*

Les mouettes, les sternes, les goélands, les avocettes, viennent se reproduire sur les Salines, de même que des espèces migratrices (canards, hérons...). Pour les protéger, le gestionnaire du site s'emploie également à

« Il faut permettre aux poissons et aux anguilles de circuler et maintenir des niveaux d'eau suffisants de mai à juillet, en période de reproduction des oiseaux. »

restaurer des îlots de nidification isolés de la prédation. Il s'appuie sur le programme européen Life+Envoll (2013-2018), qui cadre et finance plusieurs actions dans les étangs littoraux. Il est également soutenu par les collectivités locales, notamment le Département de l'Hérault, qui cofinance les investissements sur le site et participe à la définition des objectifs de gestion. Autre projet : l'aménagement des accès à pied et à vélo pour favoriser un tourisme de qualité.



Les Salines de Villeneuve : un défi en termes de protection de l'environnement.

Le Ravin des Arcs devient départemental

Le Département sera bientôt propriétaire de 200 hectares au Ravin des Arcs, l'un des lieux de promenade favoris des Héraultais. Objectif : sauvegarder une « zone humide » exceptionnelle.

Le Conseil départemental s'apprête à acquérir 154 hectares sur le site du Ravin des Arcs au titre des espaces naturels sensibles, avec une participation financière de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. « *Nous achetons pour protéger le site, la faune et la flore. C'est là que nichent en particulier des Aigles de Bonelli, une espèce menacée* », explique Christophe Morgo, vice-président délégué à l'environnement. Le Département détenait déjà 45 hectares depuis 1999. Il maîtrisera désormais la quasi-totalité du site. Objectif : sauvegarder une zone humide emblématique. Le Lamalou, une rivière intermittente, qui coule l'hiver mais est à sec en été, a creusé des méandres dans le calcaire, des arches et de profondes vasques où l'eau stagne en période sèche. Dans ce splendide paysage de gorges vivent des espèces

remarquables. Outre l'Aigle de Bonelli, qui bénéficie d'un Plan national d'actions⁽¹⁾ depuis 1999, le Ravin des Arcs abrite la Menthe des cerfs, l'Orchis d'Occitanie, des lichens, le Crapaud à couteaux, la Grenouille de Perez, sans compter des chauve-souris...

« C'est un site connu, très fréquenté, il faut gérer les accès et le flux des visiteurs, remarque Olivier Scher, responsable de la conservation des espèces animales au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon. En été, si le lit de la rivière est trop piétiné, s'il y a trop de passages sur le site, cela pose problème. Il arrive aussi que des gens s'approchent trop de l'aire des Aigles de Bonelli. »

Le Département prévoit de définir un plan de gestion du site, en partenariat avec la communauté de communes du

« Nous achetons pour protéger le site, la faune et la flore. C'est là que nichent en particulier des aigles de Bonelli, une espèce menacée. »

Grand Pic Saint-Loup, dont font partie les communes de Notre-Dame-de-Londres et Saint-Martin-de-Londres, où est situé le Ravin des Arcs. La priorité est d'aménager le point d'entrée, sur la route départementale D 986, et de baliser un circuit pour canaliser les flux de visiteurs et assurer leur sécurité, tout en préservant la faune et la flore. A plus long terme, pour mieux protéger et valoriser le paysage, le projet est d'inclure le Ravin des Arcs dans le Grand Site de Saint-Guilhem-le-Désert.

(1) Politique mise en œuvre par l'Etat pour la conservation des espèces menacées en France.



Le Ravin des Arcs, à Notre-Dame-de-Londres.



L'Aigle de Bonelli.

DOSSIER

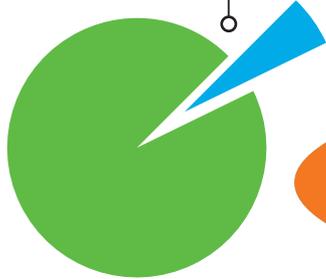
Lagunes, rivières, prairies humides : des écosystèmes fragiles et précieux

35 000

hectares de zones humides dans l'Hérault, soit

5,5%

de la superficie du département

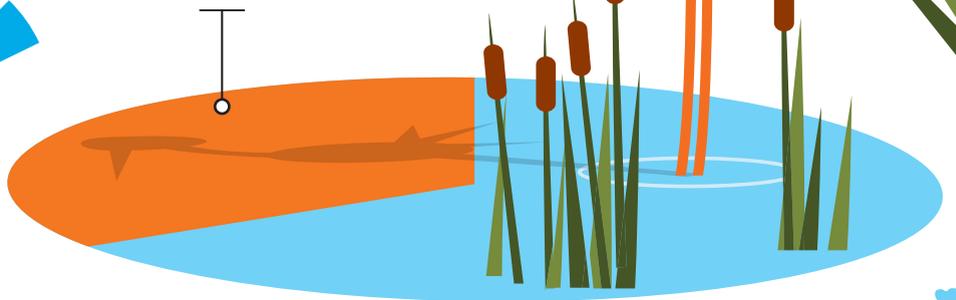


50%

des oiseaux dépendent des zones humides

30%

des espèces végétales remarquables et menacées dépendent des zones humides



60%

de la superficie des zones humides les plus connues sont couvertes par le réseau Natura 2000

Les étangs palavasiens, un site exceptionnel



Composé de 7 lagunes entre Palavas-les-Flots et Frontignan, soit 4 000 hectares, les étangs palavasiens bénéficient depuis 2008 du label Ramsar (zone humide d'intérêt mondial).



Pour en savoir plus : www.pole-zhi.org

L'Hérault en pointe dans le traitement du cancer

ENTRETIEN AVEC MARC YCHOU

Spécialiste en oncologie digestive et directeur général de l'Institut du Cancer de Montpellier (ICM), le professeur Marc Ychou poursuit la lutte contre le cancer, première cause de mortalité en France.



Vous dirigez l'ICM depuis mai 2016. Quelles orientations entendez-vous lui donner ?

Je souhaite consolider ses missions dans un souci d'excellence : développer des soins de qualité, de plus en plus ouverts sur l'ambulatoire et la médecine de ville. Nous voulons aussi améliorer la recherche et accélérer son transfert vers le malade. Sans oublier les volets enseignement et prévention.

Quelle place donnez-vous à la prévention ?

Sa place est essentielle. L'augmentation de l'obésité chez l'enfant ou du tabagisme chez les femmes en témoignent. Il faut savoir que 30 à 40 % des cancers sont liés à des facteurs environnementaux : tabac, alcool,

alimentation déséquilibrée, sédentarité, exposition solaire...

Comment agissez-vous ?

Depuis vingt ans, Epidaure multiplie les initiatives pour réduire les comportements à risque et éduquer à la santé. Son espace ludo-éducatif accueille plus de 5 000 enfants chaque année. Et depuis deux ans, le défi Vivez Bougez sensibilise 6 500 écoliers aux bienfaits de l'activité physique. Rappelons aussi l'importance du dépistage. Le test de dépistage du cancer colorectal peut permettre de diminuer la mortalité de 15 %. Mais dans l'Hérault, les taux de participation restent en deçà des seuils nécessaires...

L'âge est-il un facteur supplémentaire ?

Le nombre de personnes âgées augmente, surtout dans notre région, et avec lui le risque de cancer. L'unité de coordination en oncogériatrie ICM-CHU propose des consultations spécialisées pour repérer les sujets fragiles et mener des actions correctives. L'enjeu est de développer une prise en charge pluridisciplinaire, adaptée à l'état physiologique de ces patients.

Dans quels domaines la recherche a-t-elle le plus progressé ?

Parmi les avancées technologiques majeures, on peut citer la radiothérapie guidée à l'aide de l'IRM, dispositif dont

l'ICM va se doter afin de mieux cibler les tumeurs. Nous ne trouverons jamais une solution à tous les cancers mais de nombreux progrès rendent les traitements plus précis et moins lourds.

Notre territoire se démarque-t-il par ses innovations ?

Nous avons conçu le premier test permettant de prédire la sensibilité du tissu sain aux rayons pour une radiothérapie ciblée sur le cancer du sein. Montpellier est aussi l'un des leaders mondiaux de l'ADN tumoral circulant : il s'agit de détecter, par prise de sang, les mutations génétiques dans l'ADN et d'apporter des traitements circonscrits à ces anomalies. Le risque de décès par cancer diminue, mais le chemin reste long. Nous devons aussi améliorer la qualité de vie des patients et humaniser la médecine car les traitements sont difficiles.

D'où le choix du théâtre pour former à l'annonce du diagnostic ?

Depuis Molière, le discours médical est devenu plus scientifique mais moins humain. Pourtant, distance thérapeutique et empathie ne sont pas incompatibles. En plaçant les étudiants de 4^e année de médecine face à des comédiens qui interprètent des patients, nous leur faisons toucher du doigt l'importance du comportement et de la parole. C'est un grand bénéfice pour eux, les malades et leurs familles.



Des métiers pour aider à bien vieillir

L'aide aux séniors est un domaine riche d'emplois pour les plus jeunes. Avec un Héraultais sur quatre âgé plus de 60 ans et une société vieillissante, de nouveaux métiers apparaissent.

Soins à domicile, services à la personne, accompagnement social, aide aux aidants... Autant de domaines d'action sociale nécessitant de plus en plus un personnel formé. Ainsi, avec l'aide du Département, de vrais métiers se développent pour assurer une large gamme de services à l'intention des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap. De nombreuses associations d'aide et d'accompagnement constituent un important vivier pour l'emploi, notamment des jeunes.

Françoise Célié, 56 ans, auxiliaire de vie à l'association Gammes explique : « Depuis 36 ans que je suis dans cette profession, j'ai vu évoluer le métier. Cela

requiert une vraie formation, et aussi une vraie empathie pour les personnes âgées ou handicapées. Au début je faisais des remplacements, puis j'ai eu des personnes dont je me suis occupée dans la durée. Donner du réconfort, du plaisir, de la confiance et de la sécurité, c'est ce qui me paraît essentiel. Il faut aussi beaucoup communiquer avec la personne aidée et la famille. C'est un métier que j'aime et qui nous permet aujourd'hui de suivre des formations dans des domaines très variés tels que les gestes et postures, l'accompagnement au deuil, la dépression, les maladies spécifiques telles que Alzheimer ou Parkinson. »

« Un rapport de confiance total »

Josiane Mendonca, 87 ans, non voyante, vit à son domicile. Elle témoigne : « Grâce à toutes les aides dont je peux bénéficier, ma vie est plutôt confortable. J'ai perdu mon mari, il y a moins d'un an, et j'ai eu la chance d'avoir des personnes de confiance qui prennent soin de moi. L'infirmière vient tous les jours, matin et soir, pour les soins, les gouttes dans les yeux, les médicaments, la toilette et mettre mes bas de contention. Le kinésithérapeute me rend visite deux fois par semaine pour me faire faire des exercices, et Françoise, mon auxiliaire de vie, m'amène faire des courses, me prépare mes repas, gère mes papiers, organise mes rendez-vous, me conduit et m'accompagne dans tous mes déplacements. Avec l'association, elle a su adapter ma maison à mon handicap. Il arrive même que nous allions ensemble au restaurant ! Ce qui est essentiel pour moi, c'est ce rapport de confiance qui est total, et dans les deux sens. C'est important pour la famille aussi. Mon fils qui vit en Espagne sait qu'il peut être tranquille. »

Demandez le tout nouveau guide séniors 2017 du Département de l'Hérault. Il est gratuit. Vous y trouverez de nombreuses informations utiles pour mieux vivre au quotidien quand un proche avance en âge. Ce guide est disponible dans toutes les agences de la solidarité départementale, CCAS, UTAG, maisons de retraite, pharmacies et associations d'aide à la personne du département. Il peut être envoyé sur demande et est téléchargeable sur www.herault.fr.



+ d'infos
04 67 67 75 75

Fenêtre ouverte à la prison

Champion du monde d'ultra-trail en 2015 et ambassadeur sportif du Département de l'Hérault, Antoine Guillon est aussi un homme de cœur. En témoignent ces confidences recueillies derrière les barreaux.

10
détenus mobilisés
par la rédaction
du magazine *Hector*.

750
exemplaires distribués
au sein de la maison d'arrêt.

29 ans
d'existence du magazine.

Il rentre de Chine au terme d'un ultra-trail éprouvant. Pourtant, c'est sourire aux lèvres qu'il franchit les portes de la maison d'arrêt de Villeneuve-les-Maguelone, un mercredi de novembre. Antoine Guillon a rendez-vous ce jour-là avec l'équipe d'*Hector*, un magazine rédigé par des détenus. «*Cet hebdomadaire a pour point fort l'interview de personnalités exemplaires*», confie Damien Calmel, enseignant de l'Éducation nationale, responsable du projet. Loin des a priori sur le milieu carcéral, l'athlète héraultais se livre dès les premières questions. Adolescent, il aime courir, passer des heures dans la nature à chercher, entre autres, des champignons. Auteur d'incroyables performances en apnée, il finit par renoncer à ce sport «*trop dangereux*». Il découvre le trail en

quittant les Yvelines pour l'Hérault. «*Quel a été votre déclic pour ce sport peu commun?*», interroge un rédacteur d'*Hector*. «*Enfant, le marathonien Yannis Kouros me faisait rêver. À mon arrivée dans l'Hérault, un ami m'a proposé de participer à la grande course des Templiers. Le goût de l'effort et du défi m'a amené à dire oui. J'ai été poussé dans mes retranchements mais c'était fantastique.*»

Dès lors, Antoine Guillon enchaîne les podiums. Cet autodidacte apprend surtout la maîtrise de paramètres indispensables en situations extrêmes. «*Comme dans le parcours carcéral*», souffle un détenu. «*Chaque victoire sur soi est source de satisfaction et toute expérience a un côté positif*», acquiesce Antoine Guillon.



Antoine Guillon : « Chaque victoire sur soi est source de satisfaction et toute expérience a un côté positif. »

S'il devait être payé à hauteur de ses efforts, l'ex-agent immobilier roulerait sur l'or. Sa richesse est ailleurs. « Solitaire, je me suis reconnu dans cette communauté sportive avec laquelle je partage souffrances et joies. Je m'épanouis au contact des autres. » Ses courses aux quatre coins du monde deviennent prétextes à des rencontres vraies, comme avec ces paysans népalais qui travaillent de façon ancestrale. « S'engager signifie pour moi se consacrer à une passion devenue un art de vivre tout en essayant d'être utile aux autres. »

« Ces échanges avec des personnalités qui viennent dans nos murs font l'unanimité, commentera plus tard un détenu. Elle constituent un contact de grande qualité avec l'extérieur. Nous

avons ainsi rencontré des gens qui n'ont pas réussi pour rien, qui ont de la volonté. À l'extérieur, nous, on a zappé des valeurs, des choses essentielles qu'on peut retrouver ici, à présent, à travers ces rencontres. Elles provoquent un autre regard sur soi. Antoine Guillon, par exemple, a fait preuve d'une grande humanité, d'une force tranquille, en opposition avec ma violence. Ce sont des moments de vie, plus humains, plus enrichissants. »

Des poignées de mains franches concluent les deux heures d'échanges. La porte de la salle s'est refermée. À la maison d'arrêt, une fenêtre s'est ouverte vers l'extérieur.

Les plumes du pénitencier

Vingt-neuf ans déjà qu'il permet aux détenus de la maison d'arrêt de Villeneuve-les-Maguelone de s'évader par le verbe. « L'hebdomadaire Hector est une activité proposée par l'Éducation nationale, qui existe grâce à l'administration pénitentiaire, à l'Unité de Pédagogie Régionale et à l'association Pédagogie et Prison, soutenue notamment par le Conseil départemental », explique Damien Calmel. Distribué gratuitement aux personnes incarcérées et au personnel pénitentiaire, à raison de 750 exemplaires, cette publication mobilise une équipe de dix détenus, douze heures par semaine. « Certains frôlent l'illettrisme, d'autres ont Bac +5, et les anciens forment les nouveaux. »

Lecture de la presse, rédaction, saisie informatique, mise en page, tirage sur photocopieur... « Ce journal permet à ceux qui le réalisent de ne pas perdre leurs repères, de se reconstruire. Et il prépare leur réinsertion en les ouvrant au monde par le savoir, en les inscrivant dans des comportements citoyens. » L'idée d'interviewer des personnalités est née il y a quatre ans. De Yann Arthus-Bertrand à Henry de Lumley, en passant par Mohed Altrad ou Laurent Ballesta, une cinquantaine d'acteurs de la vie régionale et de célébrités ont déjà accepté de se prêter au jeu. Choisies pour « leur exemplarité et leur sens de la communication », elles apportent une dimension supplémentaire à ce travail pédagogique unique en France.



Découvrez l'habitat de demain

L'habitat de demain est au cœur d'enjeux planétaires, humains et sociétaux. C'est ce que nous montre l'exposition « Ré-inventons notre habitat », présentée à pierresvives jusqu'au 15 avril.

L'habitat n'est plus l'apanage de spécialistes mais nous concerne tous. C'est la conviction que nous fait partager l'exposition « Ré-inventons notre habitat », réalisée par la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, à Paris, et présentée au domaine départemental de pierresvives jusqu'au 15 avril. Ici, le visiteur devient acteur : il peut tester des maquettes et des dispositifs interactifs, manipuler des objets et découvrir en direct les principes techniques mis en œuvre dans l'habitat.

Le parcours comprend différents espaces et îlots. Après un état des lieux de l'habitat, plusieurs parties s'offrent au visiteur. « Construire et rénover » présente les étapes du cycle de vie des bâtiments, conçus pour être moins consommateurs d'énergie et plus respectueux de l'environnement. La partie

« Matériaux et innovation » permet de comprendre le dynamisme de la recherche en science des matériaux pour plus de performance, plus d'économie, plus de légèreté. L'espace « Température et confort » montre comment éviter que le logement ne devienne une étuve l'été et une glacière l'hiver. Le dernier espace concerne l'énergie. Comment éviter les gaspillages ? Mieux : comment devenir non plus consommateur mais producteur d'électricité ?

Cette exposition ludique, à visiter en famille, montre que les solutions sont multiples pour que chacun trouve un habitat adapté à ses attentes.

Du 7 février au 15 avril, 10 h - 19 h, entrée libre. Rens. 04 67 67 30 00 Nouveau programme de pierresvives sur www.herault.fr

« Le CAUE, votre conseil pour l'habitat »

Au Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de l'Hérault (CAUE 34), c'est au quotidien que l'on pense l'habitat de demain. Les architectes, paysagistes et environnementaliste de cet organisme partenaire du Département offrent gratuitement leurs conseils aux particuliers qui souhaitent construire ou rénover leur habitat.

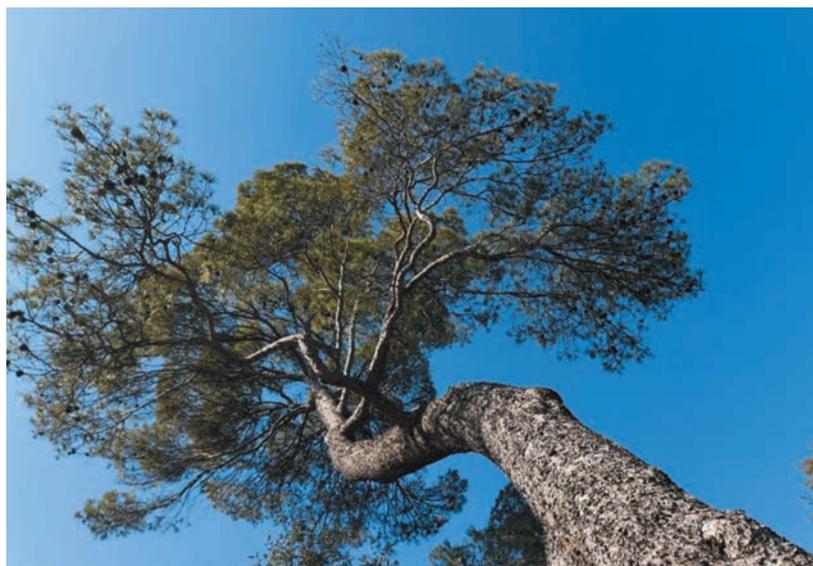
Ils vous proposeront des indications sur la conception de votre maison (orientation, volumétrie, distribution), son implantation sur le terrain, son intégration paysagère dans la rue et dans le quartier. Sans oublier les composantes environnementales (soleil, air, bruit, végétal) pour aider à construire un habitat confortable, sain, naturel et économe du point de vue des ressources. Les experts du CAUE vous conseilleront aussi sur l'apport de matériaux nouveaux, sur les nouvelles technologies et le moyen de les mettre en œuvre. Des conseils précieux, avec des permanences non seulement à Montpellier, mais aussi au Pouget, à Saint-Chinian et au Caylar.

En parallèle, le CAUE 34 propose des expositions sur différentes thématiques de l'habitat : « Vivre et construire avec le climat », « Profil bois » « Ni vu, ni connu », « Habiter sans s'étaler ».

CAUE 34, 19 rue Saint-Louis, Montpellier.



**+ d'infos
www.caue-ir.fr rubrique
Réfléchir à son habitat et
04 99 133 700**



L'arbre dans tous ses états

Ateliers, sorties, expositions, jeux ou conférences... La Maison départementale de l'environnement, à Prades-le-Lez, vous invite à découvrir l'arbre et la forêt dans tous leurs états.

Dans le cadre enchanteur de son château, au cœur du domaine de Restinclières, à Prades-le-Lez, la Maison de l'environnement, propriété du Département, invite le public à une approche de la nature à la fois scientifique, artistique et ludique. À chaque année sa thématique. En 2017, c'est à l'arbre qu'est dédiée la programmation. Pas moins de quatre expositions vous attendent. Toutes ont pour point commun la protection de la biodiversité et la fonction de l'arbre, dans la ville comme dans la forêt. Vous pourrez découvrir de multiples animations et des jeux interactifs, participer à des dégustations et à des ateliers à partir de produits de la forêt et de l'arbre. Pour les vacances scolaires, les enfants à partir de six ans pourront créer leur arbre imaginaire et développer leur créativité à l'aide de différentes techniques

proposées par des animateurs spécialisés. Des sorties, des balades, des événements festifs et toute une palette de points de vue autour de l'arbre seront abordés au regard des connaissances actuelles. Parce qu'il embellit et structure la ville, en améliorant l'habitat, cet être vivant qui fait partie de notre patrimoine et de nos paysages est au cœur des enjeux environnementaux et assure une vraie fonction sociale. Les expositions et événements sont en accès libre, mais sorties, ateliers et visites guidées sont sur réservation.

En savoir plus sur le programme et télécharger le guide des sorties : www.herault.fr/environnement/pedagogie-a-l-environnement.



Gilles Clément
Professeur au Collège de France,
paysagiste, écologue et écrivain

« C'est la main de l'homme qui fragilise l'arbre »

« Quoi de plus beau qu'un arbre dans la ville ? Ce qui est particulier dans le sud de la France, et donc aussi dans l'Hérault, c'est la présence du platane dans les centres urbains, les places des villages et le long des routes. Lorsqu'on le laisse tranquille, lorsqu'on ne le taille pas, il est admirable. C'est la main de l'homme, par la taille, qui amène les maladies et les champignons fragilisant et parfois détruisant l'arbre. L'exemple le plus frappant est celui des platanes le long du canal du Midi. Lorsqu'on intègre un arbre dans un paysage urbain, il faut penser aussi à sa dimension, pour qu'il s'accorde dans le temps à la dimension architecturale de son environnement. On doit également penser à varier les espèces dans un même espace urbain, car la monoculture le rend plus vulnérable. »

Sur le thème de la place de l'arbre dans la ville, Gilles Clément donnera une conférence-débat dimanche 26 février à 14 h 30 à la Maison départementale de l'environnement, à Prades-le-Lez. Entrée libre sur inscription au 04 99 62 09 40.

L'Hérault fait salon

C'est une première ! Du 25 février au 5 mars, le Département sera présent au Salon international de l'agriculture, à Paris, sur un espace de 100 m². Une vitrine rêvée pour promouvoir son territoire et ses produits. Avec, en tête d'affiche, la grande famille des muscats héraultais.

700 000
visiteurs chaque année
au Salon de l'agriculture.

232
vins héraultais médaillés
au Concours général agricole
en 2016.

43 500 hl
produits en AOC muscats
dans l'Hérault.

Une place de village, le jour du marché, entre fontaine et oliviers. Voilà le décor dans lequel près de 700 000 visiteurs vont pouvoir apprécier la diversité des fleurons agricoles et viticoles héraultais. Et à travers elle, celle de la destination touristique Hérault. Huîtres, produits oléicoles et apicoles, vins, ou encore macarons, y seront représentés. Mais qui mieux que les AOC muscats pouvaient symboliser une telle diversité ? Car sur les sept appellations labellisées en France, quatre sont produites sur notre territoire. Haut Languedoc, garrigues ou littoral : chacune raconte une histoire et des paysages. Charge aux neuf producteurs qui vont se succéder sur l'espace loué par le Conseil départemental d'en parler et de les faire déguster.

« Nous partageons le même cépage, à savoir le muscat à petit grains, avec cependant des nuances gustatives liées au terroir », souligne Bernard Germain, directeur de la cave coopérative de Frontignan. Représentant la moitié de cette production typiquement héraultaise, l'AOC Muscat de Frontignan a un caractère généreux, tandis que son voisin de Mireval se distingue par des saveurs fruitées. Frédéric Revilla, chef du restaurant Le Faitout¹, à Berlou, ne jure, lui, que par le muscat de Saint-Jean-de-Minervois. *« Très fin, très aromatique et floral... Je le sers avec une glace maison, ou je l'utilise en marinade pour le poisson cru et, surtout, le foie gras, dont il ne dénature pas le goût. »* L'Hérault profitera d'ailleurs de sa proximité avec les stands d'autres départements de l'Occitanie (Gers, Tarn,



La stand présenté au Salon de l'agriculture sera le même que pour la Foire de Montpellier.»



Yvon Pellet
Vice-président délégué à la viticulture et à l'Observatoire viticole

« Promouvoir nos produits agricoles auprès d'un large public »

« La viticulture et l'agriculture constituent le moteur de l'économie héraultaise, un élément clé du patrimoine naturel et culturel de notre département et donc de son identité. Dans le cadre du soutien apporté à ces filières, le Conseil départemental organise déjà une série de rendez-vous « Vincoeurs et Saveurs d'Hérault » et s'attache à développer l'oœnotourisme, notamment à travers la création d'une route des vins. Il passe cette année à la vitesse supérieure en participant pour la première fois au salon international de l'agriculture, en partenariat étroit avec la chambre d'agriculture de l'Hérault. Cet événement incontournable est une occasion unique de promouvoir nos productions agricoles auprès d'un large public et de renforcer la visibilité de l'Hérault, destination préférée des Français. »

Ariège...) pour proposer des accords muscats, foie gras et canard. Sans oublier de le suggérer en cocktails. *« D'une complexité, d'une légèreté et d'une fraîcheur insoupçonnées, le muscat est propice à de nombreux mariages, témoigne Jean-Philippe Causse, gérant du By Coss Bar, à Montpellier. Moins sucré, moins alcoolisé et finalement plus tendance que les vermouths et spiritueux souvent employés par les barmen, il a aussi le mérite d'être local et artisanal. »*

En un mot, le muscat est méconnu. *« Il est parfois victime d'une image vieillotte, alors même que les producteurs ont étoffé et rajeuni leur gamme », déplore Christophe Brun, au domaine des Aires, à Lunel. « Beaucoup de gens ignorent qu'il*

s'agit d'un vin doux naturel dont le sucre provient du seul raisin, précise-t-il, l'AOC Muscat de Lunel affichant le taux le plus faible en la matière, au sein des muscats héraultais. » S'il participe pour la première fois au salon de l'agriculture grâce à ce stand collectif, ce vigneron y voit surtout un moyen de *« mieux informer le consommateur, au bénéfice de l'ensemble des muscats du département »*. Un avis partagé par Bernard Germain, de Frontignan. *« Dans la vaste palette des vins du Languedoc, on oublie que ces produits ont une antériorité, avec un cahier des charges plus drastique. L'union faisant la force, cette promotion un peu œcuménique de la production est une excellente idée ! »*

(1) www.lefaitout.net. - Tél. : 04 67 24 16 99



Prévenir la radicalisation

Depuis 2014, une cellule « radicalisation », mise en place par le préfet de l'Hérault, mène une action de prévention et accompagne les familles concernées. Le Département y participe.

La préfecture de l'Hérault a mis en place il y a deux ans une « cellule pour la prévention de la radicalisation ». Objectif : traiter par la prévention, l'accompagnement et un suivi individualisé les situations de jeunes Héraultais en voie de radicalisation, signalés par le biais du numéro Vert ou par des services publics locaux. Le Département y participe depuis 2015.

Depuis la mise en place de la cellule, 102 cas ont été suivis, en majorité des mineurs et de jeunes adultes de moins de 25 ans. Une fois par mois, une commission passe en revue les situations recensées. « En un an, cinq signalements de personnes qui ont éveillé des inquiétudes ont émané de nos services », indique Joceline Germain-Géraud, directrice du Pôle action

sociale enfance et famille au Département. *Ce sont souvent des adolescents en crise qui cherchent à se démarquer, à s'opposer aux parents.* » Ces réunions associent différents services de l'Etat (police, gendarmerie, justice, éducation nationale) et des associations (Via Voltaire, Association prévention spécialisée 34...).

« Le Département n'intervient que s'il s'agit d'adolescents ou de jeunes adultes de moins de 21 ans déjà pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, précise Joceline Germain-Géraud. Dans trois cas, nous avons renforcé le travail des travailleurs sociaux et des éducateurs et fait en sorte que ces jeunes puissent parler de leurs difficultés avec un psychologue. » Au moindre doute, le relais est passé à la préfecture et aux services de police.

Un séminaire pour sensibiliser les agents

Le 13 septembre dernier, 250 agents et travailleurs sociaux du Département de l'Hérault ont participé, avec 150 employés de l'Etat (Education nationale, services de police...) à une journée complète de sensibilisation sur la radicalisation. Ce séminaire, proposé par le préfet, s'est tenu au Conseil départemental. Il a permis de donner des notions sur les facteurs et les mécanismes à l'œuvre dans le phénomène de radicalisation, sur les moyens d'en repérer les signes... La session était dispensée dans le cadre des formations proposées, après les attentats de 2015, par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), en lien avec le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

En chiffres

250

agents du Département sensibilisés.

5

signalements, en un an, émanant d'un service du Département.

RETOUR SUR...

Le très haut débit pour tous d'ici 2022

Fin 2015, l'Hérault présentait à la mission France Très Haut Débit un projet d'équipement du territoire départemental. Treize mois plus tard, les premiers travaux sont en vue.

Fournir un accès très haut débit à tous les Héraultais. Tel est l'objectif ambitieux affiché par le Département. Car si des opérateurs privés ont entrepris de déployer dans l'Hérault un réseau de fibre optique, ils concentrent leur effort sur les zones urbaines et périurbaines. Au nom du principe d'équité territoriale, la collectivité a donc décidé de prendre en charge le raccordement des quelque 235 000 foyers (un tiers de la population héraultaise) résidant en zone rurale (deux tiers du territoire).

Ce programme est estimé à 300 millions d'euros. Sa mise en œuvre sera confiée à un industriel qui aura pour mission de concevoir, construire, commercialiser et exploiter ce futur réseau. Six candidats sont aujourd'hui sur les

rangs. Le lauréat sera désigné à l'automne, après six mois de négociation. 10 000 premiers foyers devraient être raccordés dès 2018. Les autres le seront entre 2019 et 2022, au rythme de 40 000 à 60 000 prises par an.

Mais certains usagers n'auront pas à attendre cette échéance pour bénéficier du très haut débit. Car il faut savoir que tous les foyers ne seront pas raccordés au réseau fibre optique. 7 % d'entre eux, situés dans des zones moins denses, seront desservis grâce à des technologies alternatives : relais hertziens, relais satellites ou « montée en débit cuivre ». Cette dernière solution consiste à amener la fibre optique jusqu'à un relais (un sous-répartiteur) et à conserver le réseau cuivre pour la partie terminale jusqu'à l'abonné. Sans

« 10 000 foyers devraient être raccordés dès 2018. Les autres le seront entre 2019 et 2022, au rythme de 40 000 à 60 000 prises par an. »

Pierre Boulidoire
Vice-président du Département

attendre la désignation du délégataire, le Département a décidé de piloter lui-même les travaux nécessaires dans les 44 sous-répartiteurs concernés. Ce choix fera gagner deux ans aux 30 000 foyers bénéficiaires. Les premiers d'entre eux seront raccordés dès l'automne 2017, les derniers le seront à la fin du premier trimestre 2018. En attendant d'être eux aussi desservis, à terme, par la fibre optique.





Des radios proches de vous

Treize radios associatives travaillent à longueur d'année à accompagner et faciliter la vie des Héraultais sur tout le territoire. Le Département soutient leur mission de communication sociale de proximité.

De Sète à Bédarieux et de Ganges à Béziers, elles vous donnent la parole. *Radio Lodève* tend son micro à des collégiens et à leur professeur de français pour une émission sur la littérature. *Radio Pays d'Hérault* propose à la population de la vallée de l'Hérault de s'exprimer en direct sur le projet de territoire de la communauté de communes. *Radio Clapas* offre des temps d'antenne aux associations et à la Maison des Tiers-mondes et de la Solidarité. *Radio Escapades* propose des émissions avec des producteurs et des éleveurs locaux...

« Les radios associatives ont un lien très fort avec les auditeurs. Elles sont là pour les accompagner et faciliter leur quotidien. Elles créent du lien social. Elles sont aussi des acteurs culturels forts qui participent à l'aménagement

du territoire », résume Michaël Cherpe, animateur de la FRANC-LR¹ et de l'ARRA².

Treize radios officielles dans l'Hérault.

Le Département soutient leurs actions en y consacrant chaque année plus de 20 000 €. Depuis 2010, la fédération a un partenariat avec la direction le service des relations extérieures du Département. « *L'émission Héraultais Citoyens du monde, diffusée quatre fois par an sur presque toutes ces radios, met en lumière les actions à l'international du Département et des associations* », explique Michaël Cherpe. Le vingtième numéro de l'émission vient juste d'être achevé. Il est consacré aux jumelages de communes de l'Hérault avec des villes du monde.

(1) Fédération régionale des radios associatives et non commerciales du Languedoc-Roussillon.

(2) Assemblée régionale des radios associatives Occitanie Pyrénées/Méditerranée.

13 stations pour mailler le territoire

Radio Ciel bleu (107.1)
Agglomération de Béziers.

Radio Lodève
Lodévois, Clermontais, vallée de l'Hérault, Larzac, Grand Orb. (104.5 Lodève, 98.7 Clermont l'Hérault, 107.0 Le Caylar, 95.0 Bédarieux).

Radio Pays d'Hérault (RPH)
Pays Cœur d'Hérault (96.7 Lodève, 102.9 Clermont-L'Hérault).

RPH Sud (89.0)
Agglomération Hérault Méditerranée (Agde-Pézenas).

Radio Aviva (88.0)
Métropole de Montpellier.

Campus Montpellier (82.2)
Métropole de Montpellier.

Radio Clapas (93.5)
Montpellier.

Divergence FM (93.9)
Montpellier.

Eko des Garrigues (88.5)
Montpellier, Nîmes, Sète.

FM Plus (91.0)
Métropole de Montpellier.

Radio Lengua d'Oc
Est Hérault, Sud Aveyron, Centre Lozère (95.4 Montpellier, 95.4 Sète).

RCF Maguelone Hérault
Hérault (98.3 Montpellier, 94.3 Bédarieux, 98.5 Béziers, 90.4 Ganges, 96.3 Lodève, 98.5 Sète, 92.2 St-Pons).

Radio Escapades (103.3)
Ganges, Le Vigan.

COUP DE CŒUR

SORTIR



The Wackids : concert live pour public endiable

Armé d'instruments jouets, ce trio de musiciens farfelus poursuit son odyssée du rock avec des incursions dans le punk, le rap, le grunge, la new wave et le funk. De Bohemian Rhapsody à Beat it, ils enflamment la scène dans des tenues kitsch à souhait. Au domaine d'O, les 7 et 8 février à 11 h.

 **Gratuit
ou presque**

 **Jeune
public**

 **Accessible
handicap**

SORTIR

Ce mois-ci encore, le Département et ses partenaires vous ont concocté une ribambelle de rendez-vous culturels pour tous les âges et tous les goûts. En voilà une petite sélection, à découvrir à Montpellier (Domaine d'O et pierresvives) et à Béziers (SortieOuest à Bayssan-le-Haut).



Gratuit
ou presque



Jeune
public



Accessible
handicap

Février-mars
Pézenas et Lunel



Rendez vous cinéophile

La 55^e Rencontre cinématographique de Pézenas met à l'honneur les pays de l'ex-Yougoslavie, du 10 au 16 février, tandis que la 33^e édition de Traversées célèbre le cinéma sous toutes ses formes à Lunel, du 24 mars au 2 avril.

Rens. : www.lafccm.org
www.pecheursdimages.fr



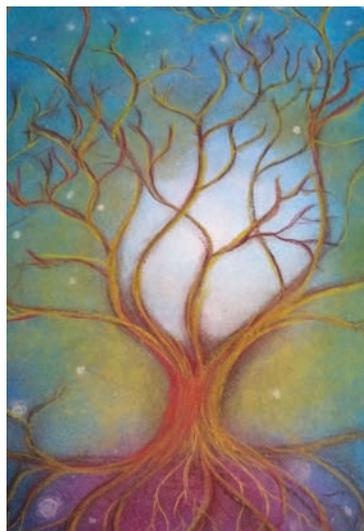
Le 11 mars
Capestang



L'épopée coopérative

Comment expliquer la floraison des coopératives de vinification en Sud Hérault dans les années 1930 ? Réponse au cours de cette journée qui enchaîne conférence, exposition, découverte de la cave des vigneronns du Pays d'Ensérune, film documentaire, dégustations et animation jeune public.

Rens. : 04 67 93 89 54



Du 7 au 15 février
Prades-le-Lez

Vive les vacances...

À la Maison de l'environnement, Les enfants vont créer leur arbre imaginaire en argile (le 7), le dessiner avec des pastels et des supports trouvés dans la nature (le 14), voyager au cœur d'une forêt de pins d'Alep (le 10) et déguster les friandises issues des arbres (le 15). Sur inscription.

Rens. : 04 99 62 09 40



Les 22 et 23 février
Béziers



Le théâtre en puzzle

Alain Françon met en scène *Le Temps et la Chambre*, un des emblèmes de l'écriture contemporaine. Dans cette œuvre de Botho Strauss, les personnages se croisent dans un espace-temps bousculé : une pièce fascinante servie par une distribution brillante. Les 22 à 21 h et 23, à 19 h. Tarifs : 17/13/11 €.

Rens. : 04 67 28 37 32 - www.sortieouest.fr



Les 17 et 25 février
Lodève



Solos hip-hop

Retrouvez la Cie Influences avec l'histoire d'un homme gros qui danse et sensibilise le public à la notion de discrimination*, puis celle d'un petit chevalier dont les péripéties raviront toute la famille**. Tarifs : 8/5/4 €* et 4 €**. Atelier hip-hop pour les 6-8 ans le 25 (gratuit, sur réservation).

Rens. : 04 67 88 86 44



Les 18 et 19 mars
Octon

Prenez-en de la graine

Le collectif La Grosse Situation laboure les clichés sur la France profonde et interroge notre rapport au sol, à la terre, à l'implantation. Le dimanche, repas avant spectacle à partir des produits de paysans locaux (sur réservation). Place Paul-Vigné à 15 h. Tarifs : 13/10/6 €.

Rens. : www.theatre-lesillon.fr



Du 6 au 9 mars
Frontignan

Quel cirque !

Dans *Tout est bien ! Catastrophe et Bouleversement*, l'artiste circassien Nikolaus et ses acolytes équilibristes, jongleurs, acrobates ou clowns, défient les lois de la gravité et du sérieux pour évoquer ce monde qui part en vrille. Tarifs : 21/18/12/8 €. Stage cirque parents-enfants le 11 mars (5/15 €).

Rens. : 04 67 74 66 97



Les 7 et 30 mars
Montpellier



Rencontres d'architectes

La première fusionne sa culture indienne et les procédés occidentaux pour développer une architecture accessible, respectueuse de l'environnement. Le travail du second est intuitif et sans limites, entre extérieur et intérieur, nature et culture. pierresvives reçoit Anupama Kundoo le 7 et Sou Fujimoto le 30. À 19 h.

Rens. 04 67 67 30 00



Le 8 mars
Prémian



Poésie participative

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes et du Printemps des poètes, venez explorer le continent méconnu de la poésie africaine francophone à travers des voix féminines. Une soirée riche en propositions artistiques et culinaires ! Libre participation et repas partagé.

Rens. : 04 67 97 78 27 - www.fildesarts.com



Du 30 mars au 2 avril
Sète

Musique sans frontières

Musicasète jette un pont musical entre époques, cultures et générations, tout en s'ouvrant à d'autres formes artistiques. Plus de 150 musiciens interprètent des chefs-d'œuvre du répertoire, du baroque à Claude Nougaro en passant par les chants traditionnels russes.

Rens. : 04 67 65 08 28
et www.contrepoint.net



Le 24 mars
Bédarieux



Spectacle décapant

Vous voulez du cabaret ? Et bien en voilà ! Musique, bruitages, pitreries et chansons en tous genres servent de fil conducteur aux textes de Karl Valentin, célèbre artiste allemand des années 20. Un joyeux feu d'artifice qui rime avec sens de l'absurde... La Tuilerie, à 21 h. Tarifs : 15/10/7 €.

Rens. : 04 67 23 36 00



Le 28 mars
Montpellier



La joie au c(h)oeur

Ils sont britanniques, chantent délicieusement bien, ont du peps et mélangent classique et jazz, swing et polyphonie. Lauréat de nombreux prix internationaux, l'ensemble a capella Voces 8, vous promet un concert sensationnel. Au Domaine d'O, à 20 h. Tarifs : 20/16/12 €.

Rens. : 0 800 200 165
et www.domaine-do-34.eu

LE JOUR OÙ...

1798

Né à Montpellier le 19 janvier 1798, le philosophe Auguste Comte acheva sa vie à Paris en 1857 en prônant une nouvelle religion marquée par l'ordre et le progrès.



Le drapeau du Brésil portant la devise issue du positivisme d'Auguste Comte (en médaillon)

Nul n'est prophète en son pays. Fut-il celui qui annonce le règne de l'Humanité pour remplacer celui de Dieu. Une plaque rappelle l'importance d'Auguste Comte sur la passerelle à son nom qui joint l'Esplanade au lycée Joffre, à Montpellier. Une école élémentaire et sa rue natale portent également son nom. Au regard de son influence nationale et internationale, on peut juger que c'est bien peu. Mais le personnage est complexe. Issu d'une famille assez aisée, monarchiste et catholique, il perdra la foi très vite, à 14 ans. Dans le même temps, il se révèle être un élève brillant. Il sera reçu quatrième au concours d'entrée à Polytechnique. Performance d'autant plus notable qu'il n'a alors que 16 ans.

Brillant mais rebelle. S'il s'intéresse surtout aux mathématiques ne l'imaginons pas rêveur ou détaché des contingences de ce monde. Son caractère entier fera de sa vie une succession de brouilles. Dès sa première année dans la prestigieuse école parisienne, il prend la tête d'une rébellion contre un professeur, sur fond d'opposition

politique. Nous sommes en pleine Restauration, et les élèves sont plutôt républicains. Avec pour résultat l'exclusion de toute la promotion pour insubordination. Auguste rentre quelques mois à Montpellier. Sans perspectives, il revient à Paris où il vivra chichement. En 1817, l'économiste et philosophe Saint-Simon fait de lui son secrétaire. Auprès de celui qu'on a qualifié de « dernier des gentilshommes et premier des socialistes », Comte va peaufiner sa pensée, empruntant à son maître l'idée de philosophie positive. Pour lui, l'histoire des hommes est celle de trois états : d'abord théologique, puis métaphysique enfin positif. Dans le premier l'Homme explique le monde par des divinités ou par Dieu. Dans le second ce sont les idées abstraites qui dominent. Enfin doit venir l'âge de la science où l'humanité ne cherche plus à comprendre le « pourquoi » des choses mais à en expliquer le « comment ».

Auguste Comte invente aussi le mot de « sociologie ».

Pour lui, cette science doit couronner l'édifice du savoir et rendre compte de l'histoire humaine tout en permettant une meilleure organisation sociale. Sa relation platonique avec Clotilde de Vaux lui fera mesurer l'importance de l'amour et, de façon plus générale, de la dimension spirituelle dans la société athée qu'il appelle de ses vœux. Peu à peu, le positivisme initial va se transformer en une véritable religion de l'humanité, dont Comte se verrait bien le pape. Pourtant, en dépit de ce que certains tiennent pour des errements, l'influence du philosophe fut considérable. D'Emile Littré à Stuart Mill, de Proudhon à Maurras ou de Gambetta à Michel Houellebecq, beaucoup s'en sont revendiqués ou le citent volontiers. Jusqu'au drapeau du Brésil dont la devise « *Ordem e Progresso* » vient de la maxime positiviste : « *L'Amour pour principe, l'Ordre pour base, et le Progrès pour but.* »

PATRIMOINE

Ces tapis qui font briller le Lodévois

C'est un lieu unique en France : ici naissent des tapis d'exception, produits par la manufacture nationale de la Savonnerie de Lodève, annexe de la Savonnerie des Gobelins, à Paris.

Ils sont destinés aux lieux emblématiques de l'Etat : Elysée, ministères et ambassades... Les précieux tapis tissés dans l'atelier de Lodève ont nécessité un travail long et minutieux. Temps moyen de fabrication d'une œuvre : environ trois ans ! Un travail de patience mené par une petite équipe de dix-sept lissiers, pour produire des œuvres de grande dimension, commandes de l'Etat et du ministère de la Culture. « *C'est un métier qui nécessite une haute qualification, explique Jean-Marc Sauvier, directeur de la Savonnerie. Un savoir-faire complexe et beaucoup de connaissance pour un métier d'art qui requiert aussi une grande habileté.* »

Les techniques de tissage utilisées par les lissiers de la manufacture nationale sont perpétuées depuis près

de quatre siècles. Sept tapis sont en cours de tissage, et trois d'entre eux vont bientôt être achevés. Les créations sont pour la plupart tournées vers l'art contemporain. Les artistes dont l'œuvre a été retenue pour être reproduite sont associés à toutes les étapes de fabrication du tapis, de la conception au choix des couleurs jusqu'au moment de la tombée de métier, lorsque le tapis achevé est enfin libéré du métier qui l'a porté pendant des années.

« La Savonnerie contribue au rayonnement culturel du Lodévois. Riche de son passé et de son histoire qui ont forgé son identité, notamment par son industrie drapière qui a connu un grand essor, Lodève appartient au réseau national des villes et pays d'art et d'histoire, label attribué par le

Temps moyen de fabrication d'une œuvre : environ trois ans !

ministère de la Culture », confie Marie-Christine Bousquet, maire de la ville et conseillère départementale. « *En permettant au public de venir visiter la Savonnerie, c'est toute la transmission d'un savoir-faire que nous souhaitons perpétuer. Cela contribue aussi à créer des échanges entre le public, le monde de l'art et les artisans et métiers qui le subliment* ».

Visite guidée les jeudis à 10 h 30, 14 h et 15 h 30 et vendredis à 10 h 30 et 14 h. Sur réservation au 04 67 88 86 44.

 **+ d'infos**
www.mobilienational.culture.gouv.fr





Football: Jouons fair-play !

Les jeunes joueurs de football de l'équipe de Paulhan ont été récompensés par le Département pour leur comportement sportif exemplaire sur le terrain.

Ils ont moins de 15 ans, et sont fiers d'avoir remporté le fameux Challenge du fair-play « Robert Granier ». Ce prix, décerné chaque année par le Département depuis 1989, est destiné à récompenser les clubs qui ont eu le meilleur comportement sportif au cours de la saison écoulée. Pour la saison 2016, les jeunes joueurs de l'A.S. Paulhan/Pézenas ont été vainqueurs de ce challenge. *« Nous avons été surpris de recevoir ce prix, explique Stéphane Lin, l'entraîneur de l'équipe. Le fair-play dans le sport, pour moi, c'est naturel. C'est la continuité de ce que cela doit être dans la vie. »*

Le 17 décembre, toute l'équipe a été invitée à partager une journée mémorable. Ils ont d'abord été accueillis au mas Saint-Gabriel, à Marsillargues, propriété de Louis Nicollin, le président du

MHSC (Montpellier Hérault Sport Club). Ils ont pu y découvrir le musée du grand dirigeant sportif montpelliérain, temple du football rassemblant ses plus belles collections. Puis direction le centre de formation du MHSC de Grammont, à Montpellier, avec visite des installations, suivi par une réception à la Maison départementale des sports Nelson-Mandela.

Au terme de la journée, cerise sur le gâteau, ils ont assisté en tribune présidentielle au match de Ligue 1 opposant le MHSC aux Girondins de Bordeaux, au stade de la Mosson. Une journée exceptionnelle pour clore la saison 2016 qui, avec le soutien du District de l'Hérault de football et l'aide logistique d'Hérault Sport, a été particulièrement riche en émotion.



Feodor Demas
Joueur de l'équipe U15
de l'Entente Paulhan/Pézenas

« Quand on se respecte, on est encore plus fiers de gagner »

« Nous devons beaucoup cette victoire à notre entraîneur, Stéphane Lin. Il a su nous donner un bon état d'esprit sur le terrain, quelles que soient les rencontres et les matchs que nous avons joués toute la saison. Quand on se respecte, qu'il n'y a pas d'injures ou de gestes déplacés, on est encore plus fiers de gagner des matchs. Le 17 décembre, on a passé une superbe journée tous ensemble. On va s'en souvenir toute notre vie ! »

Pourquoi un Challenge Robert Granier ?

Toute sa vie, Robert Granier se dévoua à la cause sportive. Membre de l'Education nationale, décédé en 1987, il a été président du District de l'Hérault de football. Officier des Palmes académiques, il a été plusieurs fois médaillé tout au long de sa vie et a toujours servi avec dévouement et fidélité le football départemental.



En savoir plus sur le
Challenge du Fair-play :
www.heraultsport.herauld.fr

SUPER HÉRAULT

Loupian, village gaulois

Le 14 mars prochain, France Bleu Hérault enregistrera l'émission Super Hérault à Loupian, en partenariat avec le Département. Zoom sur un petit village plutôt animé, entre Bouzigues et Mèze.

Si près de 20 000 visiteurs du monde entier font chaque année le détour par Loupian, c'est d'abord pour visiter la villa des Prés-Bas, un des rares exemples français de villa gallo-romaine présentée in situ. «*Ce site archéologique était à l'origine une ferme qui produisait du vin exporté dans toute la Méditerranée*», explique Pascale Ciapp, artiste plasticienne. «*Elle est devenue au V^e siècle une demeure somptueuse qui a laissé des parterres de mosaïques assez exceptionnels. On y amène systématiquement tous les artistes qui passent ici.*»

Pascale Ciapp, bourguignonne d'origine, est installée depuis seize ans à Loupian, un bourg de 2 100 âmes qui vit encore de la vigne et de la conchyliculture. Elle a contribué à la création du musée de site Villa-Loupian, ouvert en 2000, en participant à la réalisation de

fresques et de maquettes. Il y a dix ans, cette «*performeur en art visuel*» a créé dans sa maison de la rue principale, l'espace d'art contemporain «*o25RJJ*» (au 25, rue Jean-Jaurès). Des artistes régionaux, nationaux et internationaux y viennent pour des expositions d'art plastique, d'art sonore, de poésie sonore... «*Les Loupianais savent ce qu'est l'art performance, c'est plutôt rare pour un petit village. Cela crée parfois la polémique, mais ça provoque surtout de vraies rencontres. Les gens ne sont pas passifs, ici.*» Une vraie convivialité s'est instaurée dans ce bourg au patrimoine historique très riche.

Pascale est tombée amoureuse de la chapelle castrale Saint-Hippolyte (XII^e siècle), où sont organisés des tas d'événements (expositions, concerts). «*Ce n'est pas un village pépère. Il est animé par ses commerces et par une vie*

« Ce n'est pas un village pépère. Il est animé par ses commerces et par une vie associative très dynamique. »

associative très dynamique.» En témoigne la renommée des fêtes qui s'y déroulent, comme la Foire languedocienne, vitrine des traditions occitanes, fin mars. Le loup de Loupian y donne rendez-vous à l'âne de Pézenas et au bœuf de Mèze, parmi d'autres animaux totémiques de l'Hérault, pour un défilé qui attire chaque année pas moins de 10 000 curieux.

L'émission Super Hérault est diffusée tous les jours du lundi au vendredi de 12h30 à 13h sur France Bleu Hérault (101.1). Loupian en sera la vedette du 20 au 24 mars. Et en replay sur www.francebleu.fr/herault



La chapelle castrale Saint-Hippolyte, à Loupian.



Mosaïque de la villa gallo-romaine.

EXPRESSION LIBRE

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs. Loi de démocratie de proximité (27/02/2002)

Groupe Majoritaire Gauche Républicaine

Transfert de compétences : coopération et cohérence dans l'intérêt général

Le Président du Département de l'Hérault et le Président de Montpellier Méditerranée Métropole ont signé le 22 décembre dernier, en présence du Préfet de l'Hérault et du Président de la Chambre Régionale des Comptes Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, l'accord sur le transfert de compétences dans le cadre de la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République ». Cette loi redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Elle prévoyait le transfert au 1er janvier 2017 de trois à huit compétences du Département vers la Métropole, en plus de la voirie. Les discussions entre nos deux institutions ont l'année dernière, régulièrement alimenté les chroniques.

Au final, l'accord signé est équilibré et l'usager en sort gagnant. La Métropole récupère donc une partie des routes départementales à entretenir et 2 compétences pleines, le Fonds d'aide aux jeunes et le Fonds de solidarité pour le logement. La compétence culture devient une compétence partagée. Il était important que le Département maintienne son action culturelle de proximité, au service des associations, des écoles de musique, des bibliothèques, des théâtres, des artistes, des collègues... Ce sera donc encore le cas, la culture n'ayant pas de frontière. Le théâtre Carrière et l'amphi d'O, situé à Montpellier seront eux, à partir de 2018, gérés par la Métropole. L'accord prévoit le maintien des festivals qui s'y déroulent. Printemps des comédiens, Arabesques, Folies Lyriques, toutes ces manifestations contribuent à la reconnaissance de l'Hérault comme terre d'excellence et les retombées économiques et touristiques ne sont plus à démontrer.

L'usager en sort aussi gagnant concernant toutes les actions d'insertion et de solidarité. Il n'aura pas à utiliser une multitude de guichets pour s'informer ou accéder à ses droits.

Le Département est bien au cœur de la vie de tous les Héraultais partout, et à tous les âges de la vie.

Renaud Calvat
Président du Groupe

Groupe Hérault Citoyens

La Solidarité, ce n'est pas un vain mot

Trois compétences seront donc transférées du Département de l'Hérault à Montpellier Méditerranée Métropole : la culture, le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et le Fonds Social Logement (FSL). Je voudrais revenir aujourd'hui sur le FSL et sur le FAJ, deux compétences qui touchent un domaine indispensable et véritable vecteur de notre égalité républicaine : la solidarité.

Tout d'abord le FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) est un dispositif de dernier recours destiné aux jeunes adultes en grande difficulté sociale, âgés pour la plupart entre 18 et 25 ans et qui vise à favoriser leur insertion sociale et professionnelle, et apporte le cas échéant des secours temporaires pour faire face à des besoins urgents. L'insertion des jeunes adultes est en effet un objectif fondamental pour notre société et notre équilibre républicain. Souvent ces jeunes adultes sont des NEET ("Not in Education, Employment or Training", c'est-à-dire ni étudiants, ni employés, ni stagiaires). Leur précarité est grande et à tout instant, ils peuvent basculer. C'est ici que la solidarité doit jouer. La responsabilité de notre société c'est aussi de faire que ces jeunes adultes puissent vivre décemment.

L'accord porte aussi sur le FSL (le Fonds Solidarité logement). Là encore, pouvoir se loger décemment est un droit fondamental, et il est normal que la solidarité joue également son rôle, quand des accidents de vie engendrent le non-paiement d'une dette locative. Notre République ne peut ignorer la solidarité, ne peut s'en passer, au risque de perdre un de ses fondamentaux, l'égalité. Une société solidaire c'est une société qui donne à chaque citoyen les moyens de vivre décemment. C'est une société qui donne à chaque citoyen les moyens de trouver sa place.

Cette année encore, vos élus du groupe Hérault Citoyens continueront à défendre cette idée de La République, pour une société plus juste, plus solidaire, plus égalitaire.

Michèle Dray-Fitoussi
Présidente du Groupe

Place à l'action ! Sans augmentation d'impôts !

Après bientôt 2 ans de mandat, une année 2016 partiellement consacrée aux négociations, quelque peu stériles, entre le Département et la Métropole dans le cadre du transfert de compétences, l'heure est à l'action. Le mois prochain vos élus analyseront le budget. Il est nécessaire, pour faire face à un afflux important de population, de rationaliser la gestion. Au cours des 5 dernières années, le nombre d'Héraultais a augmenté en moyenne de 15 000 par an. C'est un signe fort d'attractivité, avec de nombreuses opportunités à la clef, mais aussi un devoir pour les institutions de mettre en œuvre des politiques adaptées aux nouveaux besoins. Il est indispensable que le Département se recentre sur ses compétences obligatoires et essentielles, et passe à l'action : l'accompagnement des personnes en difficulté, le déploiement du Très Haut Débit, l'amélioration et la création de voiries, la promotion touristique, l'accompagnement de la dépendance des Séniors... D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer que la majorité socialiste augmentera à nouveau les impôts cette année. Le Président, Kléber MESQUIDA, a indiqué que les hausses annuelles n'étaient qu'une goutte d'eau pour le budget des ménages. Pourtant, l'augmentation des impôts n'est pas inéluctable. Les socialistes cèdent à la facilité au lieu d'avoir le courage de rationaliser et d'effectuer des choix dans les dépenses. Comme nous l'avons proposé, il est nécessaire de mieux gérer l'absentéisme et le temps de travail du personnel, de réduire les dépenses liées aux relations internationales, de rationaliser les budgets de communication et d'autopromotion institutionnelle, d'alléger les dépenses liées aux festivals, aux clubs sportifs professionnels, aux frais d'études, aux déplacements et autres missions... Une gestion coordonnée et suivie des participations non obligatoires de solidarité est également nécessaire. La mise en place de ces quelques mesures de saine gestion permettrait, non seulement, de ne pas augmenter les impôts des Héraultais, mais aussi d'assurer la pérennité des investissements et l'accompagnement solidaire.

Guillaume Fabre
Président du Groupe

Tribune non transmise par le Groupe.



L'HÉRAULT EST À VOUS, PROFITEZ-EN !

DÉCOUVREZ LES GUIDES !
SORTIES NATURE ET SPORT, SORTIE OUEST
ET PIERRES VIVES.

